

**EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES  
APPLICABLES AUX ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS  
À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021**

Tarifs TTC exprimés en francs CFP (XPF)

**OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE**

**OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE**

Ouverture	<b>Gratuit</b>
Versement initial minimum :	
- Compte en xpf : 10.000 XPF	
- Compte en devise : 500.000 XPF	
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	<b>Gratuit</b>
Clôture de compte	<b>Gratuit</b>

**RELEVÉS DE COMPTE**

Relevé mensuel	<b>Gratuit</b>
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	<b>Gratuit</b>
Relevé mensuel sur Espace client (Internet)	Compris dans l'abonnement
Relevé électronique (antérieur à 12 mois glissants)	100
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	2 034
Relevé quotidien (forfait mensuel)	3 560
Relevé décadaire (forfait mensuel)	2 542
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	3 012
Relevé quotidien SWIFT (forfait mensuel)	6 102

**TENUE DE COMPTE**

Tenue de compte (forfait mensuel)	1 000
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	<b>Gratuit</b>
Commission annuelle de revue réglementaire - Entreprises	18 000
Commission annuelle de revue réglementaire - Professionnels-Développement	12 000
Commission annuelle de revue réglementaire - Associations	6 000
Gestion des excédents (commission annuelle)	13 196
Gestion des déficits (commission annuelle)	15 836
Tenue de compte inactif (par an et par compte de dépôt, à concurrence du solde disponible) – (à compter du 01/01/2020)	3 600

**SERVICES EN AGENCE**

**Dépôt / Retrait**

Dépôt/ versement d'espèces	<b>Gratuit</b>
Carte SOCREDO de dépôt en XPF (1 <sup>ère</sup> carte)	<b>Gratuit</b>
Carte SOCREDO de dépôt en XPF (carte supplémentaire)	2 412
Retrait au guichet sur compte à vue avec ou sans carte de retrait	700
Rouleau pour pièces	30

**Remise de chèques**

**Remise de chèques en XPF (à l'encaissement)**

Dépôt/ Remise de chèques au guichet ou dans un automate	<b>Gratuit</b>
Remise de chèques erronée	345
<b>Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française</b>	
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%
• Minimum	1 808
• Maximum	14 470
Frais de port	1 120

Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.

**Remise de chèques en devise : (à l'encaissement ou à l'escompte)**

Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française

**Remise de chèques en devise : à l'encaissement**

Délais : Crédit en compte à réception du crédit chez le correspondant	environ 6 semaines après le dépôt
---	-----------------------------------

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1)) Cours transfert « Achat »

Commission d'encaissement fixe	1%
• Minimum	3 000
• Maximum	12 060
Frais de port	1 120

**Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)**

Sous réserve d'acceptation par la Banque  
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'escompte (par remise)

- Minimum

Frais de port

**Impayés / Chèque en devise**

Frais d'impayé

Frais de port

Frais de protêt

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée

Cours chèque  
de voyage « Achat »

1%

3 254

1 120

3 966

1 120

4 068

Frais réels

**Change de devises****Cours pratiqué**

Billets de banque en devise : Opération d'achat

Billets de banque en devise : Opération de vente

Chèque de voyage en devise : Opération d'achat

Chèque de voyage en devise : Opération de vente

Cours « Achat »

Cours « Vente »

Cours chèque

de voyage « Achat »

Cours chèque

de voyage « Vente »

**Achat par la Banque de billets de banque****Commission de manipulation**

Client SOCREDO : crédit du compte client en XPF ou en devise

500

Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximale de 500 EUR

1 000

**Vente par la Banque de billets de banque****Commission de manipulation**

Client SOCREDO : par débit du compte client en XPF ou en devise

500

Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximale de 500 EUR

1 000

**Commission de remise de devise en espèces (pour les autres devises que l'Euro)**

Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte

3%

- Minimum 19,88 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD

2 412

**Achat par la Banque de chèques de voyage****Commission de manipulation**

Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise

500

Non client SOCREDO étranger (sur présentation du passeport) :

par remise en espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR (soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel

1 000

**Changeur de devises sur automate**

Commission de change en espèces (par opération)

600

**Frais divers**

Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance

11 146

Ouverture de compte chez nos partenaires : frais de dossier

12 060

Frais de mise à disposition de fonds sur place

2 412

Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale

2 412

Attestations diverses

3 560

Attestation origine des fonds

8 694

**Frais de recherche**

Recherche au guichet (par mois édité)

1 526

Recherche aux archives (par document et par compte)

3 050

Procédure de recherche en urgence (supplément forfaitaire)

5 900

**Frais d'envoi de documents**

Par courrier en Polynésie française

1 016

Par courrier hors Polynésie française

1 322

Par courrier électronique

670

Par télécopie, selon la destination :

- FRANCE / EUROPE

2 412

- NOUVELLE CALEDONIE

1 446

- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIDJI/ COOK

2 892

- U.S.A. / JAPON / ASIE

4 822

- POLYNESIE FRANCAISE

724

**Succession** : Frais de traitement

10 170

**Renseignements et enquêtes commerciales par client**

Aux commissaires aux comptes

20 340

Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)

6 610

Interbancaires locaux

Gratuit

Interbancaires internationaux par courrier ou par SWIFT (\*)

4 386

NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT.

(Se référer à Virements/Transferts ponctuels)

## Ramassage de fonds

Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)	
1 ramassage hebdomadaire	4 678
2 ramassages hebdomadaires	9 254
3 ramassages hebdomadaires	13 932
4 ramassages hebdomadaires	18 510
5 ramassages hebdomadaires	20 136
Sacoche (attribuée selon le nombre de ramassages)	1 016
Clé accès dépôt de nuit	6 690
Clé/sacoche perte ou vol (coût de remplacement)	6 532
Passage infructueux (par passage)	2 034
Passage supplémentaire (par passage)	5 085

## BANQUE À DISTANCE (HORS COÛT DE COMMUNICATION)

Centre de Relation Clientèle : 24h/24 et 7j/7 au 40 47 00 00

Espace client (Internet) : [www.socredo.pf](http://www.socredo.pf) (abonnement annuel)

Accès Associations	3 500
Accès Base - Professionnels-Entreprises	5 000
Accès Premium - Professionnels-Entreprises	10 000

Serveur vocal : ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65

Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS

Abonnement	Gratuit
Commission par message reçu	
• Du 1 <sup>er</sup> au 5 <sup>e</sup> message (par message reçu)	100
• Du 6 <sup>e</sup> au 20 <sup>e</sup> message (par message reçu)	70
• Du 21 <sup>e</sup> message et au-delà (par message reçu)	50
Plafond mensuel	3 000

Echange sécurisé de fichiers - par télétransmission (hors coût d'installation)

FTP SSH - abonnement	Gratuit
FTP SSH (frais d'accompagnement pour l'installation)	Frais réels
EBICS TS - abonnement mensuel	15 000
SWIFT/CFT - mise en place	60 000
SWIFT/CFT - abonnement mensuel	10 000
Mandat par filiale (abonnement mensuel)	4 000

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES

Serveur d'opposition :

- en Polynésie française et à l'étranger : **(689) 40.47.00.18** (pour toutes cartes)
- en France : **00 (33) 140.144.600** (pour les cartes VISA et MasterCard)

**Carte bancaire privative à autorisation systématique** - cotisation annuelle

Carte SOCREDO Classic	3 786
Carte SOCREDO Classic supplémentaire délivrée sur le même compte	2 372
Carte SOCREDO Gold	12 000
Carte SOCREDO Gold supplémentaire délivrée sur le même compte	9 000

**Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit différé** - cotisation annuelle

Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic	5 990
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold	18 990
Carte MASTERCARD Business	18 990

**Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit immédiat** - cotisation annuelle

Carte VISA Classic	5 990
Carte VISA Premier	18 990

**Cartes bancaires internationales (CBI), à autorisation systématique**

- cotisation annuelle

Carte Visa Electron	5 200
---------------------	-------

**Packages Cartes Bancaires Internationales, pour un même porteur et même compte** - cotisation annuelle

**Carte à débit différé**

Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic	8 985
---	-------

Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold	21 985
---	--------

Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold	28 485
--	--------

Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte MASTERCARD Business	21 985
---	--------

Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold + Carte MASTERCARD Business	28 485
<hr/>	
<b>Carte à débit immédiat</b> Carte VISA Classic + Carte VISA Premier	21 985
<hr/>	
<b>Carte American Express</b> Carte CENTURION Green ou Gold Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold	Tarifs OFINA Tarifs OFINA
<b>Retrait par carte</b>	
<b>En Polynésie française</b>	
Retrait au guichet (par opération) - Cash Advance	516
Retrait en XPF sur automate SOCREDO	<b>Gratuit</b>
Retrait en XPF sur automate autre banque locale (par opération)	120
Retrait en devise sur automate SOCREDO (par opération)	600
Retrait en devise sur automate autre banque locale (par opération)	716
<b>Hors Polynésie française, avec carte bancaire privative</b>	
Retrait en XPF ou EURO (commission par opération)	1,50 euro
Retrait en devise (hors EURO) (commission par opération)	1,50 euro + 2,50%
<b>Hors Polynésie française, avec C.B.I.</b>	
Retrait en XPF ou EURO	<b>Gratuit</b>
Retrait en devise (hors EURO), (commission par opération)	1,50 euro + 2,50%
<b>Paiement par carte bancaire privative</b>	
Paiement en XPF ou EURO	<b>Gratuit</b>
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%
<b>Paiement par C.B.I.</b>	
Paiement en XPF ou EURO	<b>Gratuit</b>
Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération)	2,50%
<b>Frais divers carte</b>	
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte)	1 016
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte)	1 322
Frais de gardiennage par carte (au-delà de 6 mois)	2 000
Frais de destruction par carte (post gardiennage)	2 000
Frais de restitution de carte après capture dans un distributeur	1 000
Ré-édition code secret : carte bancaire privative	510
Ré-édition code secret : C.B.I.	1 016
Modification de plafond carte bancaire privative	<b>Gratuit</b>
Modification de plafond C.B.I. Visa / Mastercard	6 610
Ré-édition de relevé mensuel C.B.I.	1 204
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation)	4 576
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)	9 044
Paiement N fois (4 maximum) - frais de dossier par tranche de 100 000 F, soit :	
- pour un achat de 60 000 XPF à 100 000 XPF	500
- pour un achat de 100 001 XPF à 200 000 XPF	1 000
- pour un achat de 200 001 XPF à 300 000 XPF	1 500
- pour un achat de 300 001 XPF à 400 000 XPF	2 000
- pour un achat de 400 001 XPF à 500 000 XPF	2 500
<b>Frais d'opposition</b>	
Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse)	2 940
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	6 610
<b>Frais de clôture</b>	
Frais de clôture	2 412
<b>Terminal de Paiement Electronique (TPE) - paiement « SANS CONTACT » inclus - commerçant</b>	
<b>Adhésion</b>	
Achat ou location Terminal de Paiement Electronique	Tarifs OSB
Consommables	Tarifs OSB
Coût de la communication (à la charge du commerçant)	Tarifs OPT
<b>Paiement électronique de proximité</b>	Consulter votre conseiller
Commission selon le flux d'opérations	
Date de valeur (J étant la date de comptabilisation)	J
<b>Paiement en mode manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.</b>	
Commission contractuelle	3%
Date de valeur (J étant la date de réception)	J+10
<b>« Paiement N fois » (en VAD S - Vente A Distance Simple) - commission sur avance de trésorerie</b>	Consulter votre conseiller
<b>Autres opérations</b>	
Frais d'édition du journal T.P.E.	2 412

Frais de recherche pour réclamation	4 576
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel	114
Frais de rejet de facturette en mode manuel	340
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc..)	340
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	350
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 658
Frais de clôture de contrat T.P.E.	2 412

## VIREMENTS/ TRANSFERTS PONCTUELS (EN XPF OU EN DEVISE / LOCAL OU ÉTRANGER)

### Virement ponctuel local (en XPF)

En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet ou par Internet  
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet  
En faveur d'un compte dans une autre banque, par Internet

**Gratuit**

431

Compris dans  
l'abonnement

### Virement / Transfert ponctuel en devise

Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)

Cours transfert

« Vente »

J

J-1

Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)

Valeur devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)

### Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR (SEPA COM Pacifique)

(France métropolitaine et la communauté d'Outre-mer du Pacifique  
(Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)

Commission de transfert (au guichet ou par Internet)

0,25%

• Minimum

1 730

• Maximum

16 780

Par SEPA COM Pacifique (au guichet ou par Internet)

• Frais de transfert (au guichet)

2 412

• Frais de transfert - Métropole (par Internet)

500

Par émission d'un chèque (au guichet)

• Frais de confection de chèque

2 412

• Frais de port (si expédié)

1 120

### Virement/ transfert émis en devise (SWIFT) - (dont euro)

Par SWIFT (au guichet ou par Internet)

Commission de transfert (au guichet ou par Internet)

0,25%

• Minimum

1 730

• Maximum

16 780

Par SWIFT (au guichet ou par Internet)

• Frais de transfert

2 412

• Frais de correspondant (France métropolitaine et Outre-mer)

1 236

• Frais de correspondant (hors France métropolitaine et Outre-mer)

Frais réels

• Frais de la banque bénéficiaire (hors France métropolitaine et Outre-mer)

Frais réels

Par émission d'un chèque - hors USD (au guichet)

• Frais de confection de chèque

2 412

• Frais de port (si expédié)

1 120

Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ

• Chèque d'un montant maximum de 5.000 NZD

• Cours appliqué

Cours du transfert

• Commission de confection de chèque

1%

• Minimum

1 530

### Frais divers virement/ transfert émis en devise

Frais réclamés par le correspondant

Frais réels

Recherche du R.I.B (incomplet ou erroné)

602

Recherche données incomplètes ou erronées

3 012

Frais de recherche

3 012

Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)

3 012

Mise à disposition sur la France et l'étranger

2 412

Copie SWIFT au guichet

516

### Virement/ transfert reçu en devise (SEPA COM Pacifique)

Cours devise (de l'EEE(1))

Cours transfert

« Achat »

J

Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)

### Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF

Commission de virement

**Gratuit**

### Crédit d'un compte dans une autre banque

Commission de paiement

0,25%

• Minimum

2 412

• Maximum

12 204

### Virement/ transfert reçu en devise des correspondants (SWIFT)

Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)

### **Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF**

Valeur (en jour ouvrable)

Commission de virement

### **Crédit d'un compte SOCREDO en devise**

Valeur (en jour ouvrable)

Commission de virement

### **Crédit d'un compte dans une autre banque**

Commission de transfert - Règlement en XPF

• Minimum

• Maximum

Commission de transfert - Règlement en devise

• Minimum

Frais de transfert

### **Retour des fonds à l'expéditeur**

Commission de transfert

• Minimum

• Maximum

Frais de transfert

Cours transfert  
« Achat »

J + 3

702

J + 1

702

0,25%

2 412

12 204

0,25%

2 412

2 412

0,25%

1 730

16 780

2 412

## **VIREMENTS PERMANENTS**

(EN XPF OU EN DEVISE / LOCAL OU ÉTRANGER)

### **Virement permanent local (au guichet)**

Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois

2 703

Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)

3 786

### **Virement permanent local (par Internet)**

Compris dans  
l'abonnement

### **Virement permanent étranger (au guichet ou par Internet)**

Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois

2 703

Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)

3 786

Pour un virement permanent vers l'étranger, à chaque virement s'ajoutent les frais et commissions de transfert vers l'étranger, se référer à « Virement/Transfert en devise ».

### **Frais divers - Virements permanents**

Modification de virement permanent (au guichet)

1 728

Annulation de virement permanent (au guichet)

1 728

Modification de virement permanent local (par Internet)

**Gratuit**

Annulation de virement permanent local (par Internet)

**Gratuit**

Rejet de virement irrégulier (ponctuel ou permanent) à la charge du débiteur

3 024

## **PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES**

Mise en place d'un avis de prélèvement automatique

**Gratuit**

Forfait annuel de gestion (quel que soit le nombre de prélèvements en place)

1 162

Opposition prélèvement

2 412

### **Gestion au titre d'émetteur**

Support informatique, y compris post-banque (forfait mensuel)

6 030

Support manuel (forfait mensuel)

24 116

Gestion des impayés (Commission par impayé)

302

• plafond mensuel

24 116

## **CHÈQUES**

### **Délivrance de chéquier**

**Gratuit**

Frais de gardiennage chèquiers (au-delà de 2 mois)

2 300

Frais de destruction par chéquier (post gardiennage)

2 700

Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française

1 016

Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française

1 322

### **Chèque de banque**

Emission d'un chèque de banque en XPF (par chèque)

2 750

Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française

1 424

Emission d'un chèque de banque en devise  
(se référer à « virement/transfert en devise »)

### **Opposition au chèque en XPF**

• Déclaration d'un chèque ou d'un chéquier en opposition

5 000

Opposition au chèque en devise (dont EUR)

• Frais d'ouverture de dossier

2 354

# NOS CONSEILS

## VOS RETRAITS PAR CARTE

La Banque SOCREDO met à votre disposition un réseau de 75 Distributeurs Automatiques de Billets dans toute la Polynésie française.

Nous vous conseillons d'effectuer vos retraits par carte de préférence dans les distributeurs de la Banque SOCREDO, car en dehors de notre réseau vos retraits vous seront facturés.

## GAGNEZ DU TEMPS POUR VOS OPÉRATIONS

La Banque SOCREDO met à votre disposition dans ses agences des guichets automatiques bancaires, des bornes de dépôts valorisés, des distributeurs de billets, des automates de remises de chèques.

Nous vous invitons à utiliser notre gamme d'automates en libre-service qui vous permet d'effectuer vos opérations gratuitement et en gagnant du temps. Vous disposez également avec [www.socredo.pf](http://www.socredo.pf) d'un site Internet complet vous permettant de consulter vos comptes, vos placements et vos crédits, d'effectuer vos opérations, de télécharger vos relevés... en toute liberté et en toute sécurité.

## QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE OU DE VOTRE CHÉQUIER ?

Vous devez au plus vite faire opposition auprès de votre banque, et s'il s'agit d'un vol, vous devez également faire une déclaration aux autorités de police.

### Faire opposition sur votre carte :

En cas de perte ou de vol :

- Que vous soyez en Polynésie Française ou à l'étranger, appelez le **+689 40 47 00 18** (accessible 24h/24 et 7j/7), taper 1 et composez les 19 chiffres de votre carte SOCREDO ou les 16 chiffres de votre carte internationale.
- Si vous êtes en voyage en France, appelez immédiatement le **00 (33) 140 144 600** (accessible 24h/24 et 7j/7) pour les cartes CB VISA et Mastercard, vous dialoguerez avec une opératrice qui vous aidera pour l'opposition de votre carte.
- Dans tous les cas, confirmez ensuite dès que possible votre opposition auprès de votre agence ou par fax au 40 41 53 56.

## COMMENT NOUS CONTACTER

**40 47 00 00**

**Du lundi au vendredi : 07h00 - 17h00**



**BANQUE SOCREDO**

Banque SOCREDO, S.A.E.M. au capital de 22 milliards de F.CFP

RCS TPI 59 1 B Papeete

N° TAHITI : 075390 - Intermédiaire d'assurance

Siège social : 115 rue Dumont d'Urville

BP130 - 98713 - Papeete RP - TAHITI - Polynésie française

Tél. : (689) 40 41 51 23 - Fax : (689) 40 41 52 83

E-mail : [dirgen@socredo.pf](mailto:dirgen@socredo.pf)

• Commission forfaitaire	2 354
• Frais réclamés par le correspondant	Frais réels

### Rejet de chèque

Rejet de chèque irrégulier (hors défaut de provision), par chèque, à la charge du tireur	3 024
--	-------

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention - autorisation découvert momentanée (par opération)	1 536
Plafond mensuel	30 720

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour courrier pour adresse invalide	1 932
Saisie en compte (Avis à Tiers Détenteurs / Saisie Arrêt / Opposition administrative du Trésor)	14 238

### INCIDENTS DE PAIEMENT

#### Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision

Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960

Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.

Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent :

- les frais de rejet par chèque,
- l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1<sup>er</sup> chèque impayé),
- la lettre d'injonction par titulaire,
- la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers),
- les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.

#### Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire

Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France)	3 012
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier	3 590

#### Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante : local ou SEPA

dans la limite de 2 372

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

### DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS (PERÇUS MENSUELLEMENT)

#### Intérêts débiteurs

##### Découverts autorisés

Les intérêts sont perçus dès le 1<sup>er</sup> franc dans la limite du taux d'usure

##### Découverts non autorisés

Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure

#### Commission pour découvert

##### Découverts autorisés

Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur

La commission est perçue dans la limite du taux d'usure

##### Découverts non autorisés

Montant forfaitaire	2 372
La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure	

### AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT - A.C.C. - C.A.P.

Mise en place (ADD renouvelable) en pourcentage du montant	1%
• Minimum	5 000
Frais d'avenant	30 510
Dénonciation d'une autorisation de découvert	13 220

## CRÉDITS

### Prêts, avances diverses (dont crédits immobiliers et crédits à la consommation)

Mise en place (en pourcentage du montant) - Clientèle des



Professionnels-Entreprises	1%
• Minimum	12 712
Frais d'annulation dossier	15 254
<u>Crédit billet</u>	
Commission de mise en place (par billet)	2 670
Modification ou annulation (par billet)	5 850
<b>Engagement par signature</b>	
<b>Frais de mise en place d'acte de cautionnement</b> (en pourcentage du montant)	1%
• Minimum	5 822
• Maximum	23 290
Annulation avant mise en place (forfait)	4 576
<b>Commissions par nature d'engagement</b>	
- <b>Caution Bancaire</b> (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	4 576
- <b>Caution Bancaire d'aval de traite</b> (fournisseurs, douanes)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	2 992
- <b>Caution Bancaire</b> (cautions fiscales, soumissions annuelles, avals divers)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	2 992
- <b>Garantie à première demande</b>	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	4 576
- <b>Bons à délivrer sur envois postaux</b>	1 194
<b>Cessions de créances Dailly (Marché public. Avances sur factures)</b>	
Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel	11 150
Frais d'avenant sur plafond (par avenant)	11 150
Commission de service	2 230
Commission de notification / marché	8 360
Commission de notification / facture	3 902
Commission de bordereau	3 344
Commission de modification	11 150
Commission de prorogation	8 360
Commission de réclamation	11 150
<b>Frais divers</b>	
Frais d'études (Prêt) (en pourcentage du montant)	1%
• Minimum	20 000
<u>Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes</u>	
• Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)	Frais réels
• Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)	Frais réels
<u>Tableau d'amortissement</u>	
• Tableau d'amortissement crédit vivant	3 012
• Tableau d'amortissement crédit soldé	6 030
<u>Commission d'engagement</u>	1%
(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)	
Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client	6 030
Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre)	6 610
• Maximum	26 442
Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation	13 220
Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)	5 826
Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 412
Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer)	Consulter votre conseiller

## FRAIS ET INTÉRÊTS EN CAS D'INCIDENTS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT OU ENGAGEMENT

<b>Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)</b>	
Frais d'avenant (prêt sans retard)	30 510
Prêt avec retard	32 544
La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.	
<b>Commission de remboursement par anticipation</b>	
Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation,	

notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1 <sup>er</sup> mai 2011.	3%
<b>Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements</b>	
1 <sup>er</sup> avis de retard	6 610
Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts)	15 254
Intérêts moratoires	1,5% / mois de retard
Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.	
<b>Frais de transmission à l'avocat</b>	10%
Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).	
<b>Impayés Dailly</b>	
Commission d'impayés Dailly	5 594
Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé	4 068
<b>FRAIS DE GESTION DES EFFETS EN XPF</b>	
<b>(À L'ENCAISSEMENT OU À L'ESCOMPTE)</b>	
<b>Mise en place</b>	
Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	12 060
Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)	2 412
<b>Modification</b>	
Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)	12 060
Demande de prorogation (par effet)	2 950
Réclamation/ Modification d'un effet	4 576
Modification d'un dossier (par dossier)	6 030
Annulation d'un dossier (par dossier)	5 950
Renouvellement annuel	6 030
<b>Opposition aux effets</b>	3 012
<b>Effet impayé</b>	
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	3 966
Frais de port (par effet)	1 120
Frais de protêt (par effet)	4 068
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)	
Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre)	1 808
Conservation des effets impayés (par mois)	6 030
<b>Opérations diverses</b>	
Demande d'encours d'encaissement	6 610
Demande d'encours d'escompte	6 610
<b>PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT</b>	
<b>Effets à l'acceptation</b>	
Commission d'avis d'acceptation	0,25%
• Minimum	3 000
• Maximum	12 060
Frais de port	1 120
Avis au cédant	2 050
Frais de transfert (par SWIFT)	8 085
<b>Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)</b>	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Vente »
<b>Effets</b>	
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 000
• Maximum	12 060
Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 730
• Maximum	16 780
Avis au cédant	2 050
Frais de transfert (par SWIFT)	8 085
Frais de port	1 120
<b>Lettre de change relevé (L.C.R.)</b>	
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 000
• Maximum	12 060
Frais d'encaissement	3 560
<b>Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé</b>	
Frais de relance (par relance)	3 000
Refus d'acceptation	3 000
Frais d'impayé ou de rejet	3 966
Prorogation	3 012
Réclamation	3 012

Avis de sort	3 012
Commission d'annulation de dossier	5 950
Frais de port	1 120
Frais de protêt	4 068
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels.	

### PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT

Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.

#### Encaissement

Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant

environ 6 semaines  
après dépôt  
Cours transfert  
« Achat »

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'encaissement fixe (par effet)

• Minimum	3 000
• Maximum	12 060
Frais de port	1 120

#### Escompte en intérêts

Sous réserve d'acceptation par la Banque.

Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.

Commission d'encaissement fixe (par effet)	3 000
Frais de port (par effet)	1 120

#### Impayés

Frais d'impayé	3 966
Frais de port	1 120
Frais de protêt	4 068

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée

Frais réels

### PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT

#### Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)

Commission d'acceptation

• Minimum	3 000
• Maximum	12 060

Avis au cédant (par message envoyé)

Frais de port (par message envoyé)

NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé

Commission d'encaissement

• Minimum	3 000
• Maximum	12 060

Commission de transfert

• Minimum	1 730
• Maximum	16 780

Frais de transfert

Frais réclamés par le correspondant

Frais réels

#### Remise à l'encaissement

(Documents ou Effets déjà acceptés)

Commission d'encaissement

• Minimum	3 000
• Maximum	12 060

Commission de transfert

• Minimum	1 730
• Maximum	16 780

Frais de transfert

Avis au cédant (par message envoyé)

Frais de port (par message envoyé)

NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé

#### Opérations diverses

Frais de relance (par relance)

Frais d'impayé ou de rejet

Prorogation

Réclamation

Avis de sort

Frais de port

Frais de protêt

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Commission d'annulation de dossier

#### Absence de documents

Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement) en pourcentage du montant

2%

• Minimum	4 822
Bons à délivrer (Commission fixe)	4 830

### PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert
	« Achat »
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission d'intervention	3 000
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 000
• Maximum	12 060
Frais de port	1 120
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels

### CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT

Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.

#### Ouverture

Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 085
Frais de port	1 120
Frais de SWIFT	8 085

#### Modification

Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 085
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 085
Autres modifications	8 085
Frais de port	1 120
Frais de SWIFT	8 085

#### Utilisation

Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%
• Minimum	8 085

#### Acceptation

Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
• Minimum	8 085

NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation

Frais de port	1 120
---------------	-------

#### Annulation

Commission d'annulation de dossier	8 085
Frais de levée de réserves	8 085
Frais de correspondants pour levée de réserves	Frais réels

### CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT

#### Transmission de lettre de crédit commerciale

Frais fixes	8 085
-------------	-------

#### Notification de crédit documentaire

Commission de notification	0,25%
• Minimum	8 085

#### Confirmation

Commission de confirmation	0,25%
• Minimum	8 085

#### Modification

Montant ou durée	0,25%
• Minimum	8 085
Autres modifications	8 085

#### Utilisation - Levée de documents

Commission d'utilisation	0,25%
• Minimum	8 085
Frais de port	1 120

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

#### Acceptation

Commission	0,25%
• Minimum	8 085

#### Valeur (en jour ouvrable)

J+3

### EPARGNE BANCAIRE

#### Ouverture d'un compte à terme

En XPF : Dépôt minimum 500.000 XPF  
 En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000

Gratuit  
 Gratuit

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

**MANINA Auto** : Assurance automobile pour les clients particuliers ou professionnels (personne physique)

Tarifs disponibles en agence

**MANINA Homme clé**

Tarifs disponibles en agence

**MANINA Sécuripro** (corisation annuelle)

- Option 1 : vol de l'ordinateur portable
- Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque
- Option 3 : package «option 1 + option 2»

6 900

9 900

15 000

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

## DATES DE VALEUR

### DEVICES DE L'EEE (ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN) DONT XPF (1)

#### Valeur jour

Retrait/Versement en espèces au guichet	J
Retrait au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte bancaire privative	J
Virement entre comptes à vue SOCREDO	J
Virement émis d'un compte SOCREDO	J
Virement reçu d'autres banques	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J

### DEVICES HORS EEE

#### Valeur jour

Retrait/Versement en espèces au guichet	J
Retrait au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte bancaire privative	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J

#### Valeur lendemain ouvré de l'opération

Virement reçu d'autres banques	J+1
--------------------------------	-----

#### Valeur veille ouvrée de l'opération

Virement au profit d'un compte externe	J-1
--	-----

### VALEUR APPLIQUÉE AU CHÈQUE

#### Valeur lendemain ouvré du jour de traitement de l'opération

Remise de chèques sur place	J+1
-----------------------------	-----

#### Valeur veille ouvré du jour de traitement de l'opération

Chèque SOCREDO émis	J-1
---------------------	-----

*(1) Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Économique Européen) c'est-à-dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande.*

*Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre-mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna). Ces devises sont donc : l'Euro, le Lev (BGN), le Franc suisse (CHF), la Couronne tchèque (CZK), la Couronne danoise (DKK), le Kroni ou Couronne estonienne (EKK), la Livre sterling (GBP), le Forint hongrois (HUF), le Krona islandais (ISK), le Litas lituanien (LTL), le Lats letton (LVL), la Couronne suédoise (SEK), la Couronne norvégienne (NOK), le Zloty polonais (PLN), le Leu romain (RON) et par extension le Franc pacifique (XPF).*

# CONDITIONS GÉNÉRALES

GUIDE DES CONDITIONS TARIFAIRES  
APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS  
ET AUX ENTREPRISES  
À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021